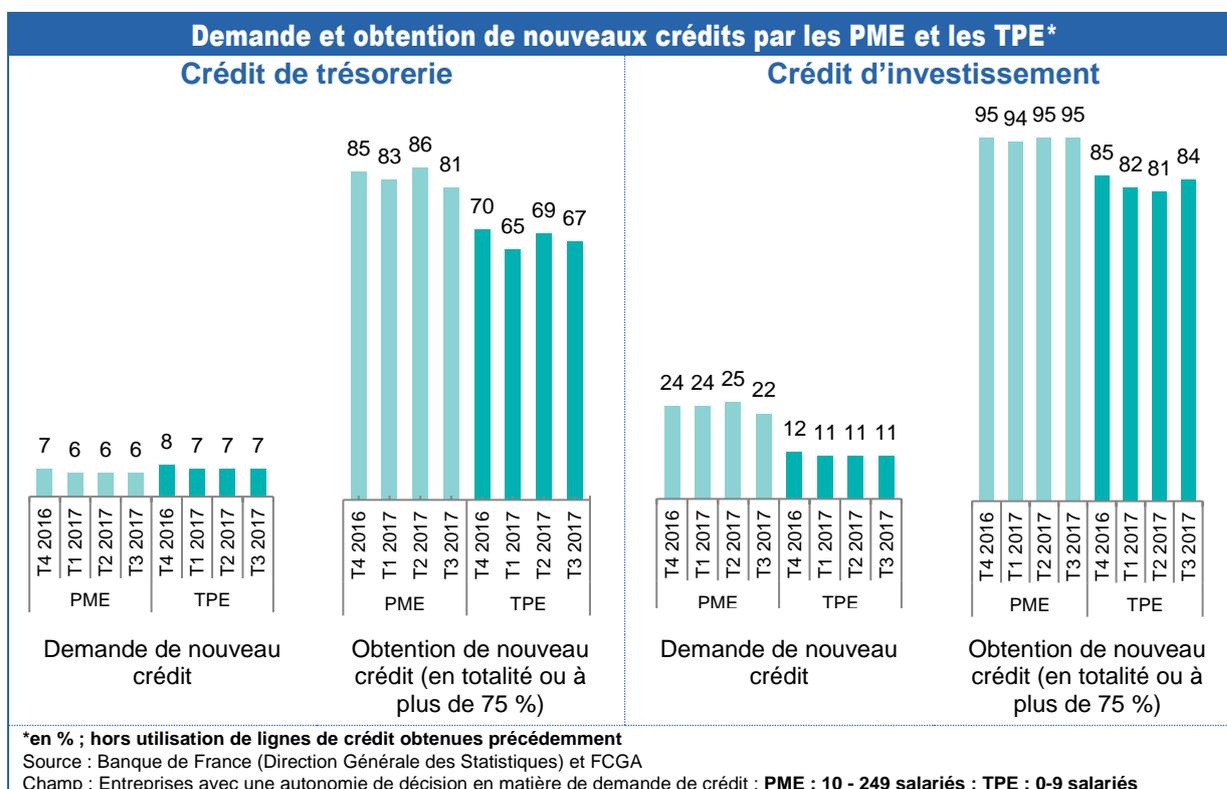


Le 18 octobre 2017

La Banque de France mène une enquête trimestrielle auprès d'entreprises sur leur accès au financement bancaire ; environ 4 000 PME et 500 ETI ont répondu, ainsi que 2 000 TPE grâce à un partenariat avec la **Fédération des Centres de Gestion Agréés (FCGA)**.

L'accès au crédit reste globalement aisé

- Au troisième trimestre 2017, la **demande de nouveaux crédits** de trésorerie est stable, tant pour les PME que pour les TPE. Pour les crédits d'investissement, la demande des TPE se maintient tandis que celle des PME baisse un peu.
- **L'accès au crédit des PME** fléchit par rapport au deuxième trimestre pour les crédits de trésorerie : 81 % des PME obtiennent totalement ou en grande partie les crédits demandés (contre 86 % au deuxième trimestre). Au-delà de la volatilité trimestrielle, le pourcentage reste élevé. C'est particulièrement le cas pour les **crédits d'investissement** : 95 % des PME obtiennent (en totalité ou à plus de 75 %) les crédits souhaités. S'agissant plus particulièrement des **crédits d'équipement**, l'obtention se maintient à haut niveau (91 %).
- **L'accès aux crédits de trésorerie des TPE** reste dans la tendance globale des derniers trimestres tout en baissant légèrement (67 % après 69 %). L'obtention de **crédits d'investissement** progresse en revanche ce trimestre : 84 % des TPE ont obtenu en totalité ou en grande partie les financements souhaités (contre 81 % le trimestre précédent). Plus spécifiquement pour les **crédits d'équipement**, l'obtention rebondit (88 % après 82 %).



1 – Petites et moyennes entreprises (PME : 10 - 249 salariés)

Source : Banque de France

- Pour leurs besoins d'exploitation, **les PME** peuvent faire appel à leur banque pour obtenir, souvent en début d'année, des **lignes de crédit** leur donnant droit à tirage au cours de l'année, et/ou pour obtenir des crédits de trésorerie spécifiques en cours d'année.
 - La part des PME déclarant demander des lignes de crédit est quasiment stable (36 %).
 - 61 % des PME ont mobilisé des lignes de crédit ce trimestre, comme le trimestre précédent.
- S'agissant des **nouvelles demandes de crédits** – hors tirage sur des lignes de crédit préalablement accordées – :
 - La demande de **crédits de trésorerie** est stable : 6 % des PME ont demandé un crédit.
L'accès au crédit de trésorerie fléchit tout en restant élevé : 81 % des PME obtiennent en totalité ou en grande partie les financements souhaités, contre 86 % le trimestre précédent.
 - La demande de **nouveaux crédits d'investissement** se situe à 22 % des PME, contre 25 % au deuxième trimestre.
L'obtention de crédit d'investissement est stable. 95 % des PME obtiennent (en totalité ou à plus de 75 %) les financements souhaités.
- Seules 3 % des PME signalent une hausse du coût global du financement obtenu.

2 – Très petites entreprises (TPE : 0 - 9 salariés)

Sources : FCGA et Banque de France

- **La demande de crédits des TPE** est stable, que ce soit pour les crédits de trésorerie (7 %) ou d'investissement (11 %).
- **L'accès au crédit de trésorerie** baisse ce trimestre tout en restant dans la tendance des derniers trimestres : 67 % des TPE ont obtenu en totalité ou en grande partie les crédits demandés, après 69 % au deuxième trimestre.
- **L'obtention de crédits d'investissement** progresse : 84 % des TPE obtiennent (en totalité ou à plus de 75 %) les crédits souhaités, après 81 %.

3 – Entreprises de taille intermédiaire (ETI : 250 - 4 999 salariés)

Source : Banque de France

- 46 % des ETI déclarent avoir demandé des lignes de crédit. 71 % des ETI ayant obtenu des lignes de crédit utilisent leur possibilité de tirage, après 73 % au deuxième trimestre.
- La **demande de nouveaux crédits de trésorerie** est stable : 10 % des ETI ont sollicité un financement. L'obtention (en totalité ou à plus de 75 %) reste très élevée à 92 %, après 90 % au trimestre précédent.
- La **demande de crédits d'investissement** rebondit : 29 % des ETI ont sollicité un financement, après 26 % au T2 et 29 % au T1. 96 % des ETI obtiennent en totalité ou en grande partie les crédits demandés. Sur les seuls crédits d'équipement, l'obtention est plus faible (85 %).
- Les ETI ont accès au marché des titres privés, ce qui doit être pris en considération dans l'interprétation des résultats les concernant.

Prochaine publication le 18 janvier 2018



L'accès au crédit des TPE reste généralement facile au 3^{ème} trimestre 2017

L'enquête menée conjointement au 3^{ème} trimestre 2017 par la Banque de France et la Fédération des centres de gestion agréés (FCGA) montre que les TPE accèdent facilement au financement bancaire de leurs investissements immobiliers et de leurs acquisitions d'équipements : 84 % des demandes d'emprunts d'investissement sont satisfaites en totalité ou très largement. L'obtention de crédits de trésorerie est un peu moins aisée, le taux étant de 67 %. L'enquête révèle également que l'accès au financement est plus large pour les PME que pour les TPE : pour les crédits de trésorerie (81 %) comme pour ceux d'investissement (95 %).

Dans ce contexte, les crédits aux microentreprises françaises croissent de 4,2 % en un an ; les crédits à l'équipement et les crédits immobiliers sont dynamiques (respectivement + 4 % et + 5,4 %). Les prêts de trésorerie, qui ne représentent que 7 % de l'encours total de crédits, diminuent quant à eux de 2,8 %.

Les taux d'intérêt des crédits au TPE sont, en moyenne, plus faibles – de plus d'un demi-point, que dans tous les autres grands pays de la zone euro.

En France, le financement des entreprises par les banques continue d'augmenter plus fortement que dans les autres grands pays européens. Le total des crédits aux sociétés non financières atteint ainsi 1 551 milliards à fin août 2017 (+ 5 % en un an, contre + 2,5 % en moyenne dans la zone euro).

Accès au crédit des entreprises en France :

<https://www.banque-france.fr/statistiques/credit/credit/aces-des-entreprises-au-credit>

A propos de la Banque de France. Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site internet www.banque-france.fr

Suivez nous 

Contact Presse :

Service de la Communication externe et digitale : 01 42 92 39 00